



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 octobre 2014

Préavis N° 14/2014 concernant le bouclage
du réseau de distribution et de défense
incendie aux chemins du Bosquet et du Pilon

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
29 septembre 2014 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 14/2014,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 72'900.–TTC, pour ces travaux ;
- Encaisser la subvention de L'ECA ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir le montant total sur l'exercice courant via le compte 810.3144.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 septembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Daniel Berner



La secrétaire



Chantal Colagioia